

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs 2020 des diverses prestations de l'ENSG sont fixées conformément au document ci-joint.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de l'ENSG et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 13 janvier 2020



Pierre MÜTZENHARDT
15 JAN. 2020

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le



RELEVÉ DE DÉCISIONS
Conseil ENSG - Séance du 22 novembre 2019

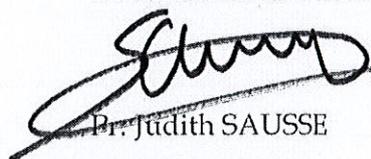
Les membres du Conseil de l'ENSG approuvent à l'unanimité les tarifs suivants pour des diverses prestations

TARIFS DE FACTURATION AU 1er Janvier 2020	
Prestations (hors location de salles et hors accompagnement technique et logistique)	
Coût à la 1/2 journée :	
Informatique 12 à 15 postes	200 €
Informatique 30 postes	350 €
Visioconférence	30 €
Equipements salle du conseil	300 €
Tableau blanc interactif	50 €
Équipement de vidéoprojection salle de cours	15 €
Équipement de vidéoprojection + amplificateur et enceintes	20 €
Coût horaire :	
Équipement salles de TP (par heure et par élève)	5 €
Équipement salle de TP avec EC (par heure et par élève) 20 élèves maximum	5.50 € + h eq. TD EC
Coût à la journée :	
Micro sans fil	10 €
PC portable	20 €
Vidéoprojecteur	20 €
Prêt matériel technique la journée	500 €
Système vidéoconférence captation	sur devis (Univ. Lorraine)

<i>Nombre de membres votants présents ou représentés</i>	<i>36</i>
<i>Nombre de voix POUR</i>	<i>36</i>
<i>Nombre de voix CONTRE</i>	<i>0</i>
<i>Nombre d'abstentions</i>	<i>0</i>

Fait à Vandœuvre, le 18 décembre 2019

La Directrice de l'ENSG


Pr. Judith SAUSSE

